








Lettre d'informations aux entreprises

Actualités

-  **Cadeaux de Noël à vos clients : les exonérations fiscales possibles**
Les cadeaux offerts à vos clients à l'occasion des fêtes de fin d'année sont déductibles de votre bénéfice imposable. Mais ces exonérations fiscales sont soumises à conditions. [En savoir +](#)
-  **Emploi d'une personne handicapée : les aides auxquelles vous avez droit**
L'emploi de personnes en situation de handicap est une obligation pour les entreprises qui emploient au moins 20 salariés. En tant qu'employeur, vous pouvez être accompagné et bénéficier d'aides pour faciliter l'accueil des travailleurs handicapés. [En savoir +](#)
-  **Lancement d'une consultation publique destinée à recueillir les propositions des entreprises pour faire émerger des mesures concrètes de simplification administrative.**
Si vous pensez que les démarches administratives sont un frein au bon développement de votre entreprise, vous pouvez participer à la grande consultation nationale et faire remonter des pistes de simplification basées sur votre expérience. Soumettre vos idées : [Participer](#)
-  **La procédure de sauvegarde est un recours de droit ouvert aux entreprises rencontrant des difficultés financières mais qui ne sont pas en cessation de paiement**
Si votre entreprise rencontre des difficultés financières sans être en cessation de paiement, vous pouvez demander l'ouverture d'une procédure de sauvegarde. Cela facilitera la réorganisation de votre entreprise en vue de maintenir son activité. [En savoir +](#)
-  **Innovater en Corse : Le dispositif " Corsica 2030 – France 2030 territorialisé**
Lancement de 3 appels à projets destinés aux entreprises corses :

 - **Projets d'innovation** pour accélérer l'émergence d'entreprises leader dans leur domaine avec une envergure potentielle au moins nationale
 - **Projets d'amélioration et de transformation des Filières**
 - **Projets collaboratifs de recherche et développement / / I-Démo Territorialisé.**Informations sur le site : <https://innuvavvene.isula.corsica/>
-  **Fonds chaleur de l'ADEME :**
Le Fonds Chaleur est destiné à encourager le remplacement d'installations consommant des énergies fossiles par la mise en place d'équipements de production de chaleur et de froid renouvelables utilisant la biomasse, la géothermie, le solaire, le biogaz et les énergies de récupération, couplés à des réseaux de chaleur et de froid.
Pour plus d'informations : <https://fondschaleur.ademe.fr/le-fonds-chaleur/>
-  **Prime de partage de la valeur : comment en faire bénéficier vos salariés ?**
Depuis la fin du mois de novembre, un nouveau dispositif est mis en place : le plan de partage de la valorisation de l'entreprise. Avec la prime de partage de la valeur, vous pouvez verser à vos salariés une prime exonérée de contributions sociales. [En savoir +](#)